

TERMES DE RÉFÉRENCE

EVALUATION FINALE

« Projet d'Appui à la Mobilisation des ONG françaises sur le Climat – Phase 4
(PAMOC 4) »

Période à évaluer : 20 octobre 2022 jusqu'au 19 octobre 2025 (36 mois)

Date limite de dépôts des offres : 26 septembre 2025, 18heures (heure de Paris)

Lieu de l'évaluation : FRANCE

Table des matières

I.	Introduction.....	3
II.	Description du projet	5
	a. Historique	5
	b. Présentation du PAMOC4	5
III.	Objectifs et résultats attendus de l'évaluation.....	7
IV.	Organisation de l'évaluation.....	7
	a. Méthologie	7
	b. Livrables	8
	c. Calendrier prévisionnel.....	8
V.	Documentation et déontologie	8
VI.	Proposition technique et financière.....	9
	a. Profil attendu de l'évaluateur.rice	9
	b. Budget	9
	c. Remise des offres	9
VII.	Traitements des applications	10
	a. Envoi des offres	10
	b. Evaluation des applications	10
VIII.	Liste des Annexes faisant partie intégrante des Termes de Référence	10

I. Introduction

La **Commission Climat&Développement** (CCD) de Coordination Sud est un espace de travail thématique réunissant des ONG françaises, membres de Coordination Sud.

La CCD, depuis 2010 et en lien étroit avec ses partenaires, a permis de constituer un espace d'échanges entre pairs, permettant de faire monter en compétences ses membres, de partager des retours d'expérience et de mutualiser des réflexions et plaider sur le lien « climat et développement ».

Le programme d'activité triennal 2022-2025 vise à poursuivre et ouvrir les travaux des 3 précédentes phases, en vue de « *renforcer la structuration et la collaboration des acteurs de la société civile française, en vue d'accélérer la mise en œuvre de l'Accord de Paris et de créer un effet d'entraînement des actions déjà engagées auprès d'autres acteurs au Nord et au Sud* ».

Le programme 2022-2025 est financé à hauteur de 65% par l'Agence Française de Développement dans le cadre du dispositif I-OSC porté par la Direction du Partenariat avec les Organisations de la Société Civile (DPA/OSC), via le guichet « projets de structuration du milieu associatif ». Le Gret est chef de file de la Commission Climat et Développement. A ce titre, le Gret est le mandataire du projet « PAMOC4 » mis en œuvre conjointement avec des ONG partenaires : CARE France, CARI, Electriciens Sans Frontières et GERES.



Coordination SUD est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale. Fondée en 1994 sous le statut d'association loi 1901, elle rassemble aujourd'hui 180 ONG françaises travaillant dans la solidarité internationale.

Les ONG membres mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées, ainsi que des actions d'éducation à la citoyenneté et de plaidoyer.

Coordination SUD assure une quadruple mission :

- Promotion et défense du secteur
- Renforcement de la professionnalisation des organisations à travers le conseil et la formation,
- Plaidoyer sur la solidarité internationale auprès des institutions publiques et privées, en France, en Europe et dans le monde,
- Services de veille et d'analyse, et de diffusion d'information.

Pour répondre à ses missions, Coordination SUD s'appuie ainsi sur ses membres, (ONG et collectifs représentatif d'une société civile engagée pour la solidarité internationale), ses partenaires et ses réseaux d'appartenance. Coordination SUD anime des espaces de travail, composées de ses membres et de partenaires. Ces espaces se mobilisent sur des enjeux majeurs de la solidarité internationale. Elle gère le Frio, un fonds paritaire de cofinancement d'expertises externes sur les différents aspects de la performance organisationnelle et institutionnelle pour les ONG. Coordination SUD est une association loi 1901 dont le financement est assuré par les cotisations de ses membres, des recettes sur activités, des subventions publiques et des fonds privés.



Le Gret est une organisation de solidarité internationale dont l'objectif est de parvenir à concilier satisfaction des besoins essentiels, droits sociaux et impératifs environnementaux. Depuis 1976, ses équipes mettent en place les solutions et les partenariats les plus adaptés localement pour améliorer les conditions de vie des populations tout en préservant notre planète.

Le Gret agit dans une trentaine de pays, sur trois continents, au service des plus vulnérables. Ses actions, issues d'implantations longues et durables dans ses pays d'intervention, reposent sur une démarche de co-construction avec les communautés et un vaste réseau de partenaires. En partageant ses expériences et connaissances, le Gret contribue également à faire évoluer les politiques et les pratiques de développement.



CARE France est une association française fondée en 1983, luttant contre l'extrême pauvreté et défendant l'accès aux droits fondamentaux, avec une attention particulière pour les droits des femmes et des filles. Défini comme axe prioritaire de travail par le réseau CARE International depuis près de quinze ans, le changement climatique fait l'objet d'une attention toute particulière dans les programmes de CARE France : mise en place de plus de 30 projets liés à l'adaptation au changement climatique depuis 10 ans dans 20 pays ; conception et déploiement d'une stratégie de plaidoyer climat ambitieuse ; adoption d'une politique environnementale interne ; sensibilisation, renforcement des capacités et formation de ses équipes, des partenaires publics et privés, et sympathisants ; participation à divers réseaux et groupes de travail : Commission Climat et Développement, Réseau Environnement Humanitaire, Réseau Action Climat, Comité 21, Groupe paritaire du MEAE sur l'intégration de l'environnement dans l'humanitaire... CARE France est également depuis octobre 2021 chef de file de la Commission Genre de Coordination Sud, ce qui pourra faciliter les synergies et travaux conjoints entre les deux commissions.



Le Centre d'Actions et de Réalisations Internationales est une association de solidarité internationale qui intervient depuis 1998 auprès des populations rurales du pourtour saharien. L'association a une vocation d'aide au développement en appuyant la petite agriculture comme rempart aux crises alimentaires et comme levier de développement. Ses actions sont principalement orientées vers la lutte contre la désertification et la dégradation des terres en zones arides. Le CARI mène à la fois des actions sur le terrain auprès des populations rurales et plaide à l'international la nécessité d'une agriculture durable basée sur les principes de l'agroécologie.



ONG de solidarité internationale reconnue d'utilité publique, elle lutte depuis plus de 35 ans contre les inégalités d'accès à l'électricité et à l'eau dans le monde. Grâce à l'implication de ses 1200 bénévoles et en partenariat avec des acteurs locaux, elle favorise le développement économique et humain en utilisant les énergies renouvelables. L'année dernière elle a mis en œuvre plus d'une centaine de projets dans une trentaine de pays en développement, en Afrique, Asie et Amérique latine. Elle s'engage dans la lutte contre le dérèglement climatique selon trois principes : i) déployer des énergies renouvelables pour atténuer le dérèglement climatique ; ii) favoriser l'adaptation au dérèglement climatique, en renforçant la résilience des populations soumises aux graves événements météorologiques et au stress hydrique ; iii) privilégier les usages énergétiquement efficaces, et prohiber autant que possible les matériels d'occasion énergivore. Elle a l'habitude d'intervenir lors de conférences et d'événements nationaux et internationaux sur ces principes (COP, GT ADEME/Syndicat des Energies Renouvelables, Club ER représentant les agences africaines d'électrification rurale), ainsi qu'à des publications (Guide de l'Alliance Solaire Internationale sur l'éclairage public et les lampadaires solaires, etc). Membre historique du Réseau Environnement Humanitaire, elle est également membre du consortium CHANGE. Enfin elle participe à un groupe de travail paritaire MEAE Climat Humanitaire.



Créé en 1976, le Geres est une ONG de développement internationale qui œuvre à l'amélioration des conditions de vie et lutte contre les changements climatiques et leurs impacts. En tant qu'acteur de terrain, la transition énergétique est un levier majeur de son action : l'association encourage le développement et la diffusion de solutions innovantes et de proximité, elle accompagne les politiques territoriales climat-énergie et elle mobilise tous les acteurs pour faire grandir la Solidarité climatique en les incitant à agir et à soutenir les plus vulnérables. Déjà présent dans le consortium du premier PAMOC, le Geres a été successivement chef de file de la CCD entre 2013 et 2016 puis entre 2019 et 2021 et s'engage donc depuis des années pour l'intégration du climat dans les pratiques et les projets des organisations de solidarité internationale.

II. Description du projet

a. Historique

Entre 2010 et 2012, face à l'échec de la COP15 qui ne parvient pas à un accord international ambitieux, les ONG de Coordination SUD prennent la mesure du rôle moteur à jouer en liant climat et développement. Le Gret, alors chef de file de la CCD, a impulsé l'élaboration du premier PAMOC (Projet d'Appui à la Mobilisation des ONG françaises sur le Climat) avec un cofinancement de l'AFD. Les ONG membres ont alors pu se concentrer pleinement sur **quatre chantiers thématiques** : (i) Lutte contre la déforestation et REDD+, (ii) Adaptation aux changements climatiques, (iii) Financement de la lutte contre les changements climatiques et (iv) Agriculture et changements climatiques.

Sur les bases de l'évaluation finale de ce premier projet, **un deuxième PAMOC** avec le Geres comme chef de file a été déposé et cofinancé par l'AFD. S'étendant sur la période 2013-2016, il s'est articulé autour de 5 chantiers de travail : (i) Agriculture et climat, (ii) Accès à l'énergie et climat, (iii) Réduction des risques de catastrophes et climat, (iv) Financements climat et (v) Efficacité et risques des mécanismes internationaux climat. Cette seconde phase a concordé avec la COP21 et la signature puis la ratification de l'Accord de Paris par la quasi-totalité des pays Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC). Au cours de ce second triennal, le thème du climat a pris une ampleur inattendue à l'échelle internationale, notamment suite à la rapide entrée en vigueur de l'Accord de Paris. Ceci a conduit les ONG membres de la commission Climat et développement à redoubler d'efforts pour répondre aux attentes de la société civile sur ces enjeux, tant en matière de renforcement des capacités que de maintien de la dynamique post-COP21.

Un troisième PAMOC, avec le Geres comme chef de file a été mené de 2019 à 2021. Sa structuration est passée d'une articulation thématique à une articulation par activité, autour de 3 axes : i) Renforcement des capacités sur les défis liés au climat pour les ONG françaises, leurs équipes locales et leurs partenaires sur le terrain ; ii) Production de contenus scientifiques et techniques en collaboration avec des partenaires pertinents tels que des chercheurs, des groupes de réflexion, etc. et iii) Plaidoyer technique concernant les différents domaines et sujets d'intervention des membres de la commission.

Suite à l'évolution des besoins et dynamiques du secteur, autour notamment des questions des réductions de l'empreinte carbone des ONG, de la transversalisation de ces sujets à d'autres thématiques du développement, l'augmentation des besoins liés à l'adaptation mais aussi au vu du temps nécessaire à outiller, former, suivre les dynamiques d'accompagnement du changement, **une quatrième phase** a été mise en place, par le Gret comme chef de file.

b. Présentation du PAMOC4

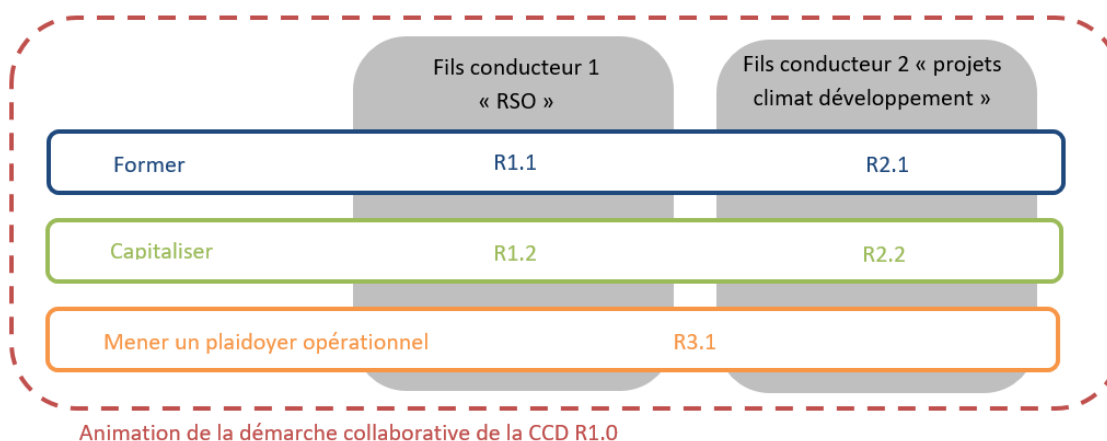
Comme lors de ses trois premières phases en 2010-2012, 2013-2016, et 2019-2021, la quatrième phase du PAMOC se concentre sur la capitalisation de l'expérience des membres de CSUD et le renforcement des capacités collectives de l'ensemble de leurs partenaires au Nord et au Sud. Le projet vise ainsi à permettre aux acteurs non-étatiques français de mettre en œuvre une réponse commune structurée et efficace face aux impacts des changements climatiques à travers la capitalisation de l'expérience et le renforcement des capacités collectives de leurs partenaires au Nord et au Sud. Dans la continuité du PAMOC3, les ONG porteuses du PAMOC4 (Gret, Geres, CARE France, Cari, Electriciens sans frontières) ont identifié plusieurs leviers d'actions traduits en axes de travail de la CCD mais dans cette dernière phase ces axes s'inscrivent dans deux fils conducteurs plus structurants : i) **la Responsabilité Climatique des Organisations (RECO)** (réduction de l'empreinte climatique et environnementale des organisations elles-mêmes) et ii) **la transition climatique dans les projets sur le terrain et dans le monde** (à travers leurs projets). Les 3 axes du PAMOC3 ont été conservés :

- **Axe 1 – Formation et renforcement des capacités** i) des animateurs internes des OSC afin qu'ils puissent comprendre les enjeux et étapes clés et qu'ils puissent adapter les outils existants aux spécificités de leurs organisations, et ii) des praticien.nes du développement sur les fondamentaux du changement climatique et des méthodes de prise en compte du climat dans les projets.
- **Axe 2 – Capitalisation et mutualisation** i) sur les outils et pratiques mobilisés lors des démarches internes, les défis et bonnes pratiques pour conduire une animation RECO réussie, et ii) sur les pratiques, méthodes et outils afin de les améliorer et d'étendre leur appropriation dans les projets.
- **Axe 3 – Plaidoyer transversal**, i) pour poursuivre l'émulation au sein des ONG et du secteur de la coopération en général pour faciliter une transition écologique collective et structurée, et ii) pour défendre le rôle de la société civile dans la lutte contre le changement climatique, consolider les financements climat, notamment sur l'adaptation et les pertes et dommages, et renforcer les liens entre ODD et climat.

L'organisation entre les structures membres du consortium et les parties prenantes du PAMOC4 s'articule suivant le schéma ci-dessous :



Un guide de présentation de la Commission Climat & Développement et du PAMOC4 sera fourni en début d'évaluation. Le cadre logique du projet est présenté en annexe 1. Les objectifs spécifiques sont organisés par fil conducteur dans le tableau suivant :



III. Objectifs et résultats attendus de l'évaluation

L'évaluation finale a pour objectif de dresser **un bilan global de la mise en œuvre du projet**. Il s'agira, plus précisément, d'analyser le projet au travers (i) de sa pertinence, (ii) de sa cohérence interne & externe, (iii) de son efficacité, (iv) de ses effets et (v) de ses impacts.

Cette évaluation a pour objet de permettre aux différentes parties prenantes du projet **d'identifier les succès et difficultés rencontrés** sur les trois années de mise en œuvre du projet. Les conclusions de l'évaluation devront permettre de tirer des enseignements et proposer des **recommandations** dans l'optique d'une possible nouvelle phase du PAMOC à partir de l'année 2026. Il s'agit donc d'apprendre des actions menées dans le passé pour améliorer nos pratiques futures et l'évaluation devra donner des éléments objectifs à partir desquels seront prises les décisions concernant les suites à donner au projet.

IV. Organisation de l'évaluation

a. Méthologie

L'évaluation sera réalisée selon trois phases : (i) cadrage de l'étude, (ii) analyse et (iii) conclusions/recommandations. Ces étapes sont détaillées ci-dessous :

i. Cadrage

Après une **première prise de contact** entre le prestataire et le Gret, **une réunion de cadrage** plus large sera à prévoir avec les organisations membres du consortium PAMOC et ouverte à l'ensemble des organisations de la CCD. Cette réunion sera l'occasion de préciser les attentes spécifiques de chaque organisation et de préciser les questions évaluatives.

ii. Analyse

La phase d'analyse sera effectuée par le prestataire au travers de la **consultation des productions** de la CCD sur l'ensemble de la durée du projet PAMOC et d'autres documents relatifs à l'animation du réseau. Par son analyse, le prestataire devra apporter des éléments sur l'atteinte des objectifs du projet et répondre plus spécifiquement aux questions formulées pendant l'étape de cadrage.

Le chef de file de la CCD mettra ainsi à disposition l'ensemble des documents qu'il juge nécessaires et demandés par le prestataire. Une analyse comparée avec les recommandations issues de l'évaluation du PAMOC3 pourrait être pertinente également.

Il sera également attendu du ou de la consultant.e la **réalisation d'entretiens** auprès :

- Des membres du consortium et de la CCD ;
- Des partenaires de la CCD en France et au Sud (parties prenantes ayant contribué ou bénéficié des travaux de la CCD sans en être membre) ;
- Du secrétariat et Conseil d'Administration de Coordination SUD, ainsi que des autres réseaux partenaires ;
- Du secrétariat et du Conseil d'administration de Coordination SUD ;
- Des institutions en lien avec la Commission (AFD...).

Cette liste n'est pas exclusive ni exhaustive, le prestataire est libre de la compléter et amender. Elle sera finalisée au moment de la réunion de cadrage. Notamment, il sera important de sortir des parties prenantes directement impliquées dans le projet et voir plus largement l'impact et les effets effectivement atteints du projet.

Lors de l'analyse, une attention sera à porter sur la prise en compte ou non par le projet des objectifs de développement durable (notamment sur les enjeux liés à la nature, ODD14 et ODD15) et en

particulier des thématiques transversales (genre, climat/environnement, jeunesse et ouverture au sud/décentralisation)

iii. Conclusions / recommandations

Suite à la phase d'analyse, **un atelier participatif** sera organisé afin de présenter les principales observations du prestataire (rapport intermédiaire d'évaluation) et de co-construire des recommandations sur les suites à donner au projet.

Cet atelier servira au prestataire à formuler ses conclusions et sa réponse à l'objectif global de l'évaluation avant de présenter son rapport final lors de la restitution de l'évaluation aux membres du consortium du projet et des membres volontaires de la CCD.

b. Livrables

L'évaluateur.rice fournira au minimum les livrables suivants :

- **1 note méthodologique** à l'issue de la réunion de cadrage initiale ;
- **1 rapport provisoire d'évaluation** ;
- **1 rapport final** ;
- **1 présentation PowerPoint** pour la réunion de restitution de l'évaluation
1 infographie d'une page

Le rapport final comprendra un résumé exécutif, la méthode, les résultats, les recommandations opérationnelles, ainsi qu'en annexe, une liste des interlocuteurs rencontrés, une bibliographie des documents consultés. Tout autre document que le, ou les, évaluateur.rices trouveront pertinents à réaliser seront acceptés après une première présentation aux organisations membres du consortium du PAMOC4.

c. Calendrier prévisionnel

La démarche reposera sur le calendrier prévisionnel suivant :

- Lancement de l'appel d'offre : septembre 2025
- Sélection du prestataire : octobre 2025
- Lancement de l'évaluation (réunion de cadrage) : octobre 2025
- Rapport provisoire : fin Décembre 2026
- Rapport final : fin Janvier 2026
- Restitution de l'évaluation : Février 2026

V. Documentation et déontologie

Le, ou les, évaluateur.rices auront libre accès à toutes les informations et à toutes les personnes qu'ils jugeront nécessaires et utiles aux fins de l'évaluation. Il est entendu que l'évaluation ne sera circonscrit d'aucune manière.

Le Gret préparera préalablement au démarrage des travaux, l'ensemble de la documentation disponible.

Toute information concernant le projet et incluse dans les documents de cet appel d'offres ou fournie séparément doit être traitée de façon strictement confidentielle par le prestataire. Les demandeurs acceptent de ne divulguer ou publier aucune information relative à cet appel à d'offres.

VI. Proposition technique et financière

a. Profil attendu de l'évaluateur.rice

Le ou la consultant.e devra disposer de compétences et capacités suivantes:

- Compétences en évaluation de projets de structuration du milieu associatif (SMA), avec une capacité à explorer des programmes complexes à acteurs multiples ;
- Expérience sur le fonctionnement en réseau ;
- Compétences en animation de réunions et d'entretiens ;
- Compétences en gestion de projets/programmes ;
- Connaissances des enjeux liés au climat et au développement international et plus spécifiquement dans les pays du Sud ; des connaissances additionnelles sur la biodiversité/environnement/transition écologique au sens large, le genre et les jeunes ainsi que les approches de localisation de l'aide/décentralisation seront valorisées
- Connaissance du secteur des ONG et des institutions publiques en lien avec le développement international.

L'évaluation peut être effectuée par une seule personne ou en binôme. Dans ce cas, il faudra préciser l'articulation entre les deux évaluateurs (rôles et temps de travail respectifs).

b. Budget

Le montant de la prestation sera proposé dans l'offre financière du soumissionnaire ; il sera calculé sur la base d'un nombre de jours multiplié par un tarif journalier, correspondant à la mobilisation du prestataire impliqué.

En cas de binôme, il est demandé aux évaluateurs, dans leur offre, de préciser la répartition des jours de travail entre les deux évaluateurs aux différentes phases de l'évaluation (en lien avec la proposition méthodologique).

Le budget proposé inclura l'ensemble des frais relatifs à la conduite de la mission : honoraires (incluant frais de bureau, assurances et tous autres frais), indemnités de séjour et déplacements relatives aux déplacements en France (notamment dans le cadre d'entretiens physiques avec les organisations membres de la CCD).

Le montant maximum de la prestation ne pourra excéder 17 000 € TTC.

c. Remise des offres

Le consultant invité à soumissionner devra fournir les éléments suivants au Gret :

Une proposition technique qui devra indiquer :

- La méthodologie proposée pour la conduite de l'évaluation
- Les références et expériences du.es consultant.es (3 pages maximum) ;
- Le CV du ou des intervenant.es et la répartition des responsabilités ;
- Le calendrier prévisionnel d'intervention ainsi qu'une estimation des charges en humain/jours ;

Une proposition financière qui devra indiquer :

- Les coûts totaux de l'évaluation en EUR TTC
- Le nombre de jours prévus et le taux journalier par niveau de qualification
- Les modalités de paiement (échancier)

VII. Traitements des applications

a. Envoi des offres

Les offres, sont à envoyer, par mail, en langue française, avec en objet la référence : « Offre Evaluation PAMOC4 », impérativement à l'adresse suivante : appel-offres@gret.org avec demande d'accusé de réception.

Date limite d'envoi des candidatures : Vendredi 26 septembre à 18h, heure de Paris

b. Evaluation des applications

Le Consultant sera choisi par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût :

- Offre technique : compréhension des TDR, méthodologie, expériences du ou des consultants
- Offre financière : tarifs journaliers, nombre de jours proposés, frais annexes, offre globale correspondant au budget disponible

L'évaluation technique suivra la grille d'évaluation suivante :

Critères	
OFFRE TECHNIQUE	60%
Compréhension des TDR/Présentation de la méthodologie utilisée	15%
CV du ou des intervenant.es	35%
<i>Expériences d'évaluation de structures ONG et projets internationaux</i>	10%
<i>Expériences d'évaluation de projets climat couvrant le périmètre du projet (Sud, adaptation, atténuation, réduction de l'empreinte carbone)</i>	10%
<i>Expérience dans l'évaluation de projet en réseau</i>	10%
Calendrier prévisionnel d'intervention/estimation des charges en jour/homme/livrables	15%
OFFRE FINANCIERE	40%
TOTAL	100%

Une fois les offres reçues et analysées, les demandeurs se réservent le droit de négocier les propositions avec les candidats présélectionnés.

Le demandeur se réserve également le droit de ne sélectionner aucun candidat si aucune offre n'était jugée satisfaisante.

VIII. Liste des Annexes faisant partie intégrante des Termes de Référence

Annexe 1 : Cadre logique du projet

Annexe 2 : Matrice évaluative suggérée, à challenger éventuellement lors des offres et de la phase de cadrage

ANNEXE 1 - CADRE LOGIQUE

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables et quantifiés si possible	Sources et moyens de vérification
Objectif global	Renforcer la structuration et la collaboration des acteurs de la société civile française, en vue d'accélérer la mise en œuvre de l'Accord de Paris et de créer un effet d'entraînement des actions déjà engagées auprès d'autres acteurs au Nord et au Sud.	La Commission climat et développement joue un rôle fédérateur auprès de la société civile française et des pays partenaires impliquée dans la lutte contre les changements climatiques pour accélérer la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat	Nombre de membres de la CCD Nombre de partenaires de la CCD Evaluation externe finale
Objectifs spécifiques	OS1. Renforcer l'intégration transversale des enjeux climatiques au sein de chaque organisation, en créant une émulation collective, en mutualisant les approches, méthodes et outils et en renforçant les compétences internes de chaque acteur	Au moins 10 ONG, membres de la CCD, initient ou consolident la mise en place d'une démarche interne de RSO Au moins 15 organisations ou réseaux, partagent, diffusent, utilisent ou mutualisent des démarches RSO, à travers les espaces de partage proposés par la CCD Au moins 50% des commissions de Coordination Sud intègrent d'avantage les enjeux climat dans leurs travaux ou actions	Bilan à mi-parcours Résultat du questionnaire sur l'intégration du climat
	OS2. Apporter des appuis méthodologiques opérationnels, associant étroitement les partenaires du sud, pour faciliter la mise en œuvre de projets en faveur de la lutte contre le changement climatique, en diversifiant les partenariats et les approches, notamment au regard des enjeux territoriaux et de résilience, en facilitant l'accès à la finance climatique et en renforçant les cadres de mise en œuvre, de mesure et de suivi des actions	Au moins 10 ONG, membres de la CCD, déclarent être en mesure de mieux intégrer les enjeux climat dans leurs projets Au moins 40 ONG ou autres parties prenantes (réseaux de villes, centres de recherches...) dont 50% sont des acteurs du Sud, contribuent ou bénéficient des travaux menés par la CCD pour renforcer l'intégration du climat dans les interventions sectorielles	Bilan à mi-parcours Résultat du questionnaire sur l'intégration du climat

	OS3. En collaboration avec les réseaux non étatiques pertinents, au Nord (principalement RAC, Groupe Initiative...) et au Sud (principalement Réseau Climat et Développement), co-construire et porter des messages de plaidoyers communs, en France et en Europe (MTES, MEAE, AFD, UE, DevCo, DG Climat, BERD) et des Etats) et au sein d'espaces multilatéraux (COP, One Planet Summit...), permettant d'assurer le suivi proactif des engagements des acteurs institutionnels dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris	Au moins 3 changements de pratiques ou de politiques en lien avec les recommandations formulées par la CCD sont identifiées	Bilan à mi-parcours Evaluation externe finale Résultat du questionnaire sur l'intégration du climat
Résultats attendus	R1.0. La CCD anime une dynamique collective pour renforcer l'intégration du climat au sein des organisations et dans les projets des membres de la CCD, de Coordination Sud et de ses partenaires	Au moins 20 ONG sont membres de la CCD et participent à une ou plusieurs activités proposées par la Commission Au moins 10 activités (formations, webinaires, sondages, temps de partages...) sont menées avec des partenaires externes à la CCD	Guide d'accueil Nombre de démarches mutualisées mises en place
	R1.1. La CCD renforce les compétences de ses membres et de ses partenaires sur l'intégration du climat dans les pratiques et l'organisation (RSO), à travers la mise en place de programmes de formation dédiés et de formation de formateurs, pour renforcer leurs capacités de réplication	Au moins 25 ONG, dont 10 en interne de la CCD, contribuent ou bénéficient des formations sur la RSO ou la formation de formateurs/animateurs	Questionnaire de satisfaction des formations Bilan à mi-parcours Evaluation externe finale
	R1.2. La CCD, en collaboration avec d'autres acteurs associatifs, publics et privés, mutualise, enrichit et capitalise des outils, connaissances et bonnes pratiques pour intégrer les questions environnementales et climatiques dans les pratiques opérationnelles des organisations (RSO)	La stratégie de capitalisation de la CCD permet de partager les informations entre 30 organisations lors d'ateliers ou webinaires	Nombre de publications et d'évènements de capitalisation organisés Nombre de téléchargements Bilan à mi-parcours Evaluation externe finale

	R2.1. La CCD contribue au renforcement des capacités de ses membres et de ses partenaires sur l'intégration opérationnelle du climat dans les projets sectoriels, à travers la mise en place de programmes de formation, co-portés au nord et au sud, dans une logique de co-apprentissage.	Au moins 30 personnes atteignent un niveau de complétion de 70% à la formation socle, dont 50% dans les pays du Sud Au moins 50 personnes sont formées, dont 15 en interne de la CCD et 25 dans les pays du Sud, sur l'intégration du climat dans les projets, via les différentes formations (socles ou approfondissements) proposées par la CCD	Questionnaire de satisfaction des formations Bilan à mi-parcours Evaluation externe finale
	R2.2. La CCD, en collaboration avec d'autres acteurs associatifs, publics et privés, produit, diffuse et met en débat des outils, connaissances et bonnes pratiques pour intégrer les questions environnementales et climatiques dans les projets sectoriels de solidarité internationale, sur la base notamment de retours d'expérience de ses membres.	La stratégie de capitalisation de la CCD permet de partager les informations entre 30 organisations lors d'ateliers ou webinaires, dont 10 basés au Sud Au moins 10 organisations participent à l'élaboration de documents de capitalisation et de mutualisation de la CCD, en mettant en commun des outils ou en partageant des retours d'expérience, dont 3 au sud Au moins 10 enjeux sont couverts (thématiques ou outils) par une activité de capitalisation (webinaire, atelier...) ou de production de savoir (notes, rapport...)	Nombre de publications et d'évènements de capitalisation organisés Nombre de téléchargements Bilan à mi-parcours Evaluation externe finale
	R3.1. La CCD contribue aux réflexions collectives au nord et au sud permettant une plus forte cohérence de l'action politique française de solidarité internationale avec les objectifs de l'Accord de Paris et de l'Agenda 2030.	Au moins 6 organisations et 2 commissions de CSUD sont impliquées dans les activités de plaidoyer de la CCD Des recommandations opérationnelles sont formulées à destination des acteurs publics français ou européens à au moins 4 occasions.	Nombre d'invitations reçues pour participer à des temps d'échanges Bilan à mi-parcours Evaluation externe finale

Activités à développer	R1.0A1 Les activités de la CCD sont coordonnées, animées et planifiées de manière collaborative, en interne et avec des partenaires R1.0A2 Des réunions plénières trimestrielles permettent de faciliter le partage d'information et la mutualisation de démarches R1.0A3 Des espaces de travail conjoints sont mis en place pour faciliter le partage d'information R1.0A4 Les activités de la CCD s'inscrivent dans une logique d'amélioration continue, sur la base d'une revue à mi-parcours, d'audits et d'une évaluation finale et dans une logique de suivi des impacts	Indicateurs 1 réunion plénière trimestrielle Création et mise à jour mensuelle des espaces de partage de documents Mise à jour annuelle du guide d'accueil Mise en place d'un annuaire des membres de la CCD et de leurs compétences et besoins prioritaires Mise en place d'une feuille de route annuelle 1 bilan interne à mi-parcours 2 audits financiers 1 évaluation externe 1 questionnaire d'avancement de l'intégration du climat est mis en place	Site internet CSUD CR Plénière Bilan à mi-parcours Evaluation externe finale
	R1.1.A1 Analyse des besoins et des formations existantes et mise à jour annuellement R1.1.A2 Création, animation et diffusion de modules de formation sur la RSO avec des approfondissements (Méthodes de comptabilisation des gaz à effet de serre d'une organisation, impacts environnementaux et sociaux...) R1.1.A3 Création, animation et diffusion de modules de	Moyens Temps de travail du chef de file, des membres du consortium et du secrétariat de Coordination Sud Location/valorisation de salle Fournitures et consommables Frais de transport Frais de restauration Audits et évaluation externe	
	R1.1.A1 Analyse des besoins et des formations existantes et mise à jour annuellement R1.1.A2 Création, animation et diffusion de modules de formation sur la RSO avec des approfondissements (Méthodes de comptabilisation des gaz à effet de serre d'une organisation, impacts environnementaux et sociaux...) R1.1.A3 Création, animation et diffusion de modules de	Indicateurs 1 questionnaire d'analyse des besoins 1 module de formation spécifique à l'intégration du climat dans les pratiques des organisations (RSO) 1 séquence de formation en ligne introductive 1 accompagnement sous forme d'un coaching long 2 séquences de formation en ligne ponctuelles sur des enjeux ciblés	Site internet CSUD Support modules de formations Bilan à mi-parcours Evaluation externe finale

formation pratique à la fonction de formateur ou d'animateur de démarche de RSO	Moyens Temps de travail du chef de file, des membres de la CCD et du secrétariat de Coordination Sud Frais de transport Frais logistiques liés à la mise en place du coaching Frais logistiques pour la plateforme en ligne de formation Appui de prestataires Frais de restauration Valorisation/location de salles	
R1.2.A1 Organisation et animation de temps d'échanges internes pour sensibiliser à l'intérêt de la démarche, capitaliser les retours d'expérience et initier des démarches conjointes, entre membres de la CCD R1.2.A2 Co-Organisation et co-animation de temps d'échanges ouverts en externe, avec des partenaires et autres commissions de Coordination Sud, pour participer aux réflexions sur les enjeux climatiques et propose des publications ponctuelles (capitalisations sur la mise en œuvre de méthodologie...) R1.2.A3 Mise en place et maintien d'espaces de partages de documents par la CCD, afin de capitaliser sur les différentes démarches menées par ses membres et ses partenaires R1.2.A4 Publications visant un public ciblé prédéfini en vue de diffuser les retours d'expérience et les recommandations issues de la démarche de capitalisation	Indicateurs 1 cadrage des thématiques cibles prioritaires (en capitalisant sur l'analyse des besoins du Résultat 2) 1 atelier d'échange interne organisé par semestre en moyenne 1 webinaire organisé par semestre en moyenne 1 publication par enjeux cible (note ou étude) publiée Moyens Temps de travail du chef de file, des membres du consortium et du secrétariat de Coordination Sud Frais de transport Frais logistiques pour l'animation de webinaires Appui de prestataires Frais de restauration Valorisation/location de salles Frais impression/traduction	Site internet CSUD CR Temps d'échanges Documents de capitalisation Bilan à mi-parcours Evaluation externe finale
R2.1.A1 Analyse des besoins et des formations existantes et mise à jour annuellement R2.1.A2 Création, animation et diffusion d'un module de formation initial sur les enjeux « climat et développement » dans les projets capitalisant sur les supports de formation issus du PAMOC 3	Indicateurs 1 questionnaire d'analyse des besoins 1 module de formation spécifique à l'intégration du climat dans les projets 1 séquence de formation en ligne introductive 1 accompagnement sous forme d'un coaching long	Site internet CSUD Support modules de formations Bilan à mi-parcours Evaluation externe finale

R2.1.A3 Création, lancement et animation d'un parcours de coaching participatif Nord/Sud portant sur des thématiques prioritaires pour la CCD et des outils complémentaires R2.1.A4 Création, animation et diffusion de modules d'approfondissements sur certains aspects précis des enjeux « climat et développement » dans les projets	2 séquences de formation en ligne ponctuelles sur des enjeux ciblés	
	Moyens Temps de travail du chef de file, des membres de la CCD et du secrétariat de Coordination Sud Frais de transport Frais logistiques liés à la mise en place du coaching Frais logistiques pour la plateforme en ligne de formation Appui de prestataires Frais de restauration Valorisation/location de salles	
R2.2.A1 Animation de temps d'échanges entre coacheurs et membres de la CCD pour renforcer entre pairs le parcours de coaching et en tirer des enseignements opérationnels R2.2.A2 Animation et/ou participation à des temps d'échanges entre membres de la CCD et ses partenaires pour sensibiliser, mettre en débat et informer sur des thématiques d'actualités et/ou en liens avec les priorités thématiques de la CCD R1.2.A3 Mise en place et maintien d'un espace de partage de documents sur l'intégration des enjeux climatiques dans les projets R1.2.A4 Publication, partage et diffusion de productions écrites, capitalisant sur les notes de Sud publiées dans le cadre du PAMOC3 et valorisant les retours d'expériences et recommandations du parcours de coaching	Indicateurs 1 cadrage des thématiques cibles prioritaires (en capitalisant sur l'analyse des besoin du Résultat 2) 1 atelier d'échange interne organisé par semestre en moyenne 1 webinaire organisé par semestre en moyenne 1 publication par enjeux cible (note ou étude) publiée Moyens Temps de travail du chef de file, des membres du consortium et du secrétariat de Coordination Sud Frais de transport Frais logistiques pour l'animation de webinaires Appui de prestataires Frais de restauration Valorisation/location de salles Frais impression/traduction	Site internet CSUD CR Temps d'échanges Documents de capitalisation Bilan à mi-parcours Evaluation externe finale
R3.1.A1 Elaboration et publications de notes synthétiques mettant en avant les travaux et recommandations de la CCD, planifiées dans le cadre de la feuille de route annuelle de la CCD et orientées vers l'impact	Indicateurs 1 cartographie des cibles du plaidoyer de la CCD 1 note de plaidoyer par an pour synthétiser les messages clés 1 échange par an organisé avec l'AFD et/ou les autres cibles	Site internet CSUD Documents de plaidoyer Bilan à mi-parcours

	R3.1.A2 Animation d'un dialogue institutionnel régulier avec les autorités françaises (AFD, Division CLEN du MEAE, MTE..) afin de porter les recommandations opérationnelles de la CCD issus des travaux et publications de la CCD	prioritaires du plaidoyer 1 autre participation par semestre à des temps de dialogue institutionnel en moyenne 1 mise à jour du Baromètre	Evaluation externe finale
	R3.1.A3 Mise à jour du Baromètre de la CCD, qui constitue un élément structurant du plaidoyer de la CCD	Moyens Temps de travail du chef de file, des membres du consortium et du secrétariat de Coordination Sud Frais de transport Frais de restauration Valorisation/location de salles Frais impression/traduction	

ANNEXE 2 : MATRICE EVALUATIVE SUGGEREE

Critères		Questions évaluatives			
Pertinence		Les activités du PAMOC4 répondent-elles aux demandes des membres de Coordination SUD ? La demande des membres a-t-elle évolué sur les enjeux climat développement et si oui comment ?			
		Les activités du PAMOC4 répondent-elles aux demandes des partenaires du Sud des membres de Coordination SUD ?			
		Les activités du PAMOC4 contribuent-elles aux orientations définies par le CICID/CPD ou autres documents de politiques publiques françaises (POS IV AFD...) ?			
		Les activités du PAMOC4 répondent-elles à l'évolution des besoins exprimés lors des COP, dans les medias (notamment du Sud) et les productions scientifiques sur le sujet (GIEC...) ?			
		Est-il pertinent de traiter des questions climatiques et de transition écologique ? Si oui quel nouveau périmètre serait-il pertinent de proposer sachant que les ressources sont contraintes et ne peuvent pas augmenter ?			
		Cohérence		Interne	Les 3 axes du PAMOC4 sont-ils complémentaires ? Les activités du PAMOC4 sont-elles complémentaires ?
Externe	Les activités du PAMOC4 sont-elles complémentaires des activités des membres de Coordination SUD et autres réseaux (RAC, REH, GT Biodiversité et Pays en Développement de l'IUCN France...) ? Les activités du PAMOC4 sont-elles cohérentes avec les dynamiques de transversalisation du genre, des jeunesses et de la biodiversité et d'ouverture aux partenaires du Sud ?				
Efficacité				En quoi les activités réalisées dans le cadre du PAMOC4 ont-elles contribué à l'atteinte des 6 résultats définis à l'origine ? Les modalités de fonctionnement du consortium (règles, procédure, outils de travail collectif) et la gouvernance de la CCD ont-elles facilité l'atteinte des objectifs de PAMOC4 ? Les outils de communication et de partage de l'information ont-ils été efficaces par rapport aux objectifs du PAMOC4 ? Comment la coordination et la gestion du consortium pourraient-elles gagner en efficacité ?	
		Durabilité		Effets	Les cibles/bénéficiaires du PAMOC4 ont-ils : i) Amélioré leurs connaissances et compétences sur la question RECO? ii) Changé leurs façons de faire en intégrant la dimension RECO dans leurs modes de fonctionnement ? Mis en place de nouvelles approches ? Si oui comment, si non pourquoi ? iii) Quelles améliorations apporter ?
					Les cibles/bénéficiaires du PAMOC4 ont-ils : i) Amélioré leurs connaissances et compétences sur la question du climat et de la transition écologique dans leurs projets? ii) Changé leurs façons de faire en intégrant la dimension climat et transition écologique dans leurs activités/projets ? Mis en place de nouveaux outils ? Si oui comment, si non pourquoi ? iii) Faut-il élargir la cible en mettant l'accent sur les traductions (anglais et espagnol...) ou faut-il se concentrer sur des organisations francophones et limiter les cibles dans l'absolu pour assurer un accompagnement plus approfondi ? iv) Quelles améliorations apporter ?

	Impacts	Les organisations ciblées par le PAMOC4 ont-elles développé et mis en œuvre des démarches RECO plus robustes ? Si oui en quoi le PAMOC4 leurs a été utile ? Si non, pourquoi ? Les promoteurs de changements similaires (sciences (IRD, Lab1.5...), coopération international (REH...)...) font-ils appel ou référence aux activités du PAMOC4 ? Si oui, quel(s) impact(s) cela a-t-il eu ? Si non, pourquoi ? Quelles améliorations apporter ? Les cibles du PAMOC4 ont-elles développé et mis en œuvre des projets qui intègrent mieux la dimension climat ? Si oui en quoi le PAMOC4 leurs a été utile ? Si non, pourquoi ? Les promoteurs de la coopération internationale (RAC...) font-ils appel ou référence aux activités du PAMOC4 ? Si oui, quel(s) impact(s) cela a-t-il eu ? Si non, pourquoi ? Quelles améliorations apporter ? Les organisations au sud ont-elles bénéficié du PAMOC autant que souhaité ? Si non, quelle stratégie pour mieux les atteindre et les associer à la démarche ?
--	---------	---